

ABONNEMENT. Edition ordinaire, 21 0 0, par année. Idem de la semaine, 0 10 0. On peut s'abonner pour six mois, mais non pas pour une période de temps moindre. L'abonnement datera toujours du premier du mois. Le prix est invariablement payable tous les six mois et d'avance.

LE DRAPEAU

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 25 c. par la première insertion, et 7 1/2 par chaque suivante. Dix lignes et au-dessous, 35 c. par la première insertion, et 10 c. par chaque suivante. Au-dessus de dix lignes, 1 d. par ligne pour la première insertion, et 14 c. par ligne pour chaque suivante. Tout ordre pour les annonces doit être fait par écrit.

Vol. I.

MONTREAL, JEUDI MATIN, 9 DECEMBRE 1852.

No. 121.

MANTEAUX ET MANTES DU DERNIER COUT.



LES Souffrants VIENNENT DE RECEVOIR par les derniers arrivages, 500 MANTEAUX et MANTES de VELOURS de SOIE, DRAP de DAMES, DRAP de LION et SATIN de CHINE, confectionnés dans les derniers goûts de Paris et de Londres. —Aussi— Un assortiment général de MARCHANDISES SECHES, qu'ils offrent à des prix très réduits. EN GROS ET EN DETAIL. H. & H. MERRILL. 128, Rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Eglise Anglaise. Immense Succès du Systeme Argent Compliant!

MAISON DE HARDDES DU CANADA, PAR F. X. LOISELLE, EN GROS ET EN DETAIL. No. 25, Rue McGill.

Le Souffrant, en recevant ses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, prend la liberté d'annoncer qu'il vient de recevoir le plus grand assortiment de MARCHANDISES d'AUTOUMNE et d'HIVER qui ait encore été offert à Montréal, et qui consiste en DRAP de Pêlé, Beavers, Elephant, Whittney, Arctique, CASHMIRE, et une belle collection de Patrons de VESTES. F. X. LOISELLE, étant résolu de ne vendre que pour ARGENT COMPATANT, il disposera de ses Marchandises à des PRIX TRÈS REDUITS, ce qu'il est impossible de faire à crédit. Le département des HARDDES FAITES contient tout ce qui est nécessaire dans cette ligne, et de tous les prix trop étendus pour une annonce. Le département des Pratiques sera toujours servi avec attention et ponctualité. ON A BESOIN pour cet Etablissement, de DEUX bons TAILLEURS pratiques.—Aussi de DEUX COMMISS d'Expérience. F. X. LOISELLE, an-11. 18 oct. 128, Rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

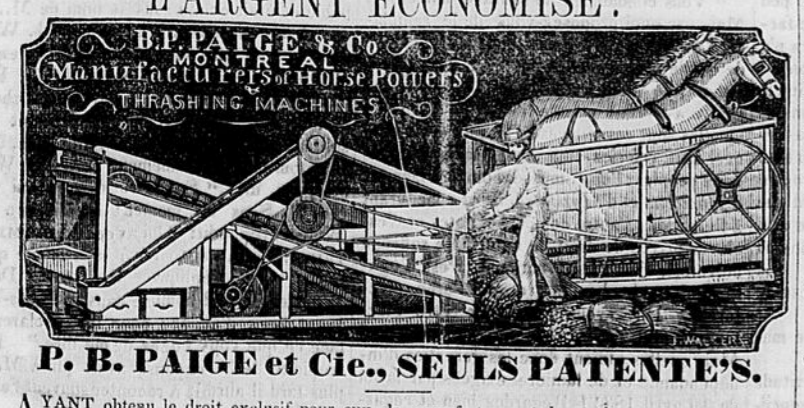
NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE. G. O. DELORME, 28, Grande Rue St. Laurent, 28, ENCOIGURE OUEST DE LA RUE VITRE.

RECOIT actuellement son assortiment de MARCHANDISES SECHES, de GOUT et d'ETREPE, entre son assortiment ordinaire, 2000 livres Ladine en compes, 5000 pièces Cotton blanc, en coupons. DÉTAILS.— 100 pièces Toile fine, de 1 1/2 à 1 3/4, vis-à-vis nos fabriciens. MM. les Curés de la campagne voudront bien faire attention aux prix ci-haut mentionnés. Le tout pour être vendu sans réserve. EN GROS ET EN DETAIL. 24 septembre. 93

MAGASIN DE HARDDES DU St. Laurent et de l'Atlantique PAR ROBERT SEATH, NO. 18, Rue McGill, NO. 18, Rue McGill, EN GROS ET EN DETAIL.

Le Souffrant a l'honneur d'informer ses amis, qu'il a reçu un Assortiment général de MARCHANDISES NOUVELLES, consistant en DRAPS, CASHMIRE, TWEEDS ECOSSAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ETOFFES A VESTES, etc., qu'il est prêt à employer aux termes les plus raisonnables. Il a aussi en main un Assortiment général de HARDDES FAITES, comprenant des habits, des surtouts, des paletots, des habits de toutes descriptions pour les affaires, aussi un large assortiment d'effets à veste et à pantalon venant des meilleures maisons et de la dernière façon. Il aura aussi une grande variété de cols, chemises, collets, cravates, mouchoirs de poche, chapeaux, casquettes et porte-manteaux, qui sera vendu à vingt-cinq pour cent meilleur marché, ce que ne s'est jamais vu à ce prix en Canada. N. B.—Les Marchands détailliers de la campagne sont invités de visiter l'établissement ci-dessus avant d'acheter ailleurs. ROBERT SEATH, 43 aa. Montréal, 28 mai 1852.

LETTRES PATENTES. LE TEMPS ET L'OUVRAGE EPARGNES SONT DE L'ARGENT ECONOMISE.



AYANT obtenu le droit exclusif pour eux de fabriquer et de vendre aux autres, dans les limites du Haut et du Bas-Canada, le MOULIN à BATTRE AMÉLIORÉ, MU PAR LA FORCE DES CHEVAUX, à PATENTE DE SEVERANCE, une des machines les plus utiles pour épargner le temps et le travail, infortement respectivement le public qu'ils ont considérablement agrandi leur grand établissement de la rue Wellington, lequel s'étend de la rue Prince à la rue de la Montée, et qui est le plus grand de ce genre en Amérique. Nous informons nos pratiques et amis que nous pouvons leur fournir le moulin à battre supérieur nous avons reçu nous ont poussé à faire jusqu'ici. Notre longue expérience et l'encouragement que sur toutes les améliorations praticables, et nous en sommes arrivés à surpasser les autres, à veiller à ce que le grain est bien battu, et que notre désir de remplir plus de service, à la propriété de l'ouvrage et le montant obtenu, nos moulins sont supérieurs à tous les autres—et pendant que le grain est bien battu, il est vanné, prêt pour le marché ou le moulin. Un de nos Moulins rapportera à un homme actif et entendu, cinq à huit cents piastres par année, ce que prouvent les rapports de plusieurs personnes qui ont battu l'an passé, et qui ont bien voulu nous permettre d'invoquer leur témoignage sur l'opération de ces Machines. Vu que des lettres patentes ont été obtenues, en date du 5 Mars 1849, pour ce Moulin, le public est averti de ne pas acheter, se servir, ou fabriquer aucune imitation de cette Machine, car tout infraction sera poursuivie suivant la loi du pays. Tous les vrais Moulins seront accompagnés d'un acte signé B. P. Paige, le propriétaire de droit, donnant à l'acheteur le droit de se servir ou de vendre le Moulin. Tout ordre de nous adressé ou à notre agent William Johnson, seroit expédié rapidement. Les moulins seront envoyés pour aucun port du Haut et du Bas-Canada, et chaque affaire garni aussi que recommandé. B. P. PAIGE ET Cie., 41 aa. RÉFÉRENCES. JAMES BRECKENRIDGE, éc. Montréal. JAMES DOUGLAS, éc. Montréal. JOHNSTON THOMPSON, éc. Montréal. WALTER BENNY, éc. Montréal. ETER FISHER, éc. Longue Pointe. 41 aa.

Ligne Australienne de Paqueboats. EXCURSION DE YACHT POUR AUSTRALIE.

LE YACHT CLIPPER A I "PEYTONA," 600 TONNES. Succèdera à l'Albatros, comme second vaisseau de cette ligne et fera voile de New-York, le 25 Décembre.

Le beau spécimen d'architecture maritime a été construit par le célèbre MCKAY, de Boston, comme bâtiment courrier, et semblable au fameux cheval de course son homonyme, il n'a jamais été passé. M. McKay est le constructeur du Flying Fish Flying Cloud, Staffordshire, Sovereign of the Seas et autres clippers de la ligne de M. John Ogden pour la Californie, et le Peytona occupe le premier rang parmi les plus beaux monuments de son savoir-faire. Les aménagements seront dans un style aussi élégant qu'unique, et des vivres fraîches seront fournies durant la nuit et au moins du voyage. On a lieu d'espérer avec confiance qu'il débarquera ses passagers à Melbourne, le dimanche jour à compter de son départ de New-York, les relâches comprises. Pareille occasion n'a pas encore été offerte aux messieurs qui désirent visiter cette région méconnue; et comme il n'y sera pas reçu d'autre fret que celui des passagers, ceux qui seraient disposés à faire quelque profit pour couvrir leurs dépenses pourrout le faire. Il n'est point juste de prétendre établir un parallèle entre ce navire et la classe des vaisseaux qui ont été jusqu'à présent appareillés, et qui sont maintenant annoncés pour l'Australie, sur le Peytona qui est au-dessus de toute compétition. Il aura à son bord un chirurgien expérimenté et l'on y recevra toute l'attention qu'on reçoit dans un hôtel de première classe, cela de la manière la plus libérale. On pourra voir un dessin représentant le navire et le plan de ses postes de son intérieur, et connaître le prix du passage ainsi que les autres particularités, en s'adressant à ANDREW SHAW, No. 3, Rue St. Sacrement, 6 Déc. 120

Australie! POUR Melbourne, Port Phillip et Sydney, DIRECTEMENT. LIGNE CLIPPER. LE VAISSEAU A I CLIPPER, "GLANCE," 1200 TONNES. CAPITAINE E. C. TAYLOR.

Le navire de NEW-YORK, postivement le 11 DECEMBRE, pour les postes ci-dessous. Ce vaisseau favori a été fait voilà 11 ans et est supérieur à tout ceux qui ont déjà partis pour l'Australie. Son salon est sur le pont et arrangé d'une manière élégante et les entreponts sont grands et spacieux ayant près de huit pieds de hauteur, avec bonne lumière et des ventilateurs à patente partout. Un médecin expérimenté et des personnes capables sont attachées à ce vaisseau. Cette saison de l'année est la meilleure pour faire voile de ce pays, et les personnes qui désirent aller dans le "Glance" sont requises de faire application de bonne heure, aux agents du Canada, où on peut voir le plan du vaisseau, ou par lettre adressée à W. T. DUGAN, 4 Front Street, ELLIOT, ARKELL et Cie. Bureau des Paqueboats pour l'Australie, 146, Pearl Street, N. Y. Ou à HENRY CHAPMAN et Cie, Montréal et Québec, 12 nov. 117

MONTRÉAL A NEW-YORK VIA SOURCES DE SARATOGA, TROY, SCHEMECTON, ALBANY, BUFFALO ET LOUSET. LIGNE DE RAILROAD ET STEAMBOAT.

LES Passagers laissant Montréal à 10.30 A. M. par Train Express du Champlain et St. Laurent, arrivent à New-York le 12. Les Passagers laissant Montréal par le Train qui va à Ogdensburg, et à Plattsburgh à temps pour le Steamer allant à Burlington ou à Whitehall, arrivent à Boston à 1 heure P. M. le jour suivant, et à New-York à 11.30 A. M. le jour suivant, par le Train de 4.15 P. M. arrivant à Plattsburgh à temps pour le Steamer qui va à Burlington le soir, couchant dans cette ville, et arrivant à New-York le jour suivant, et à New-York, à 9 P. M. JOHN FARROW, Secrétaire, Bureau du R. R. de Montréal et New-York, 18 nov. 1852.

CHÉMIN DE FER CENTRAL, VERMONT. Fret par voie de Boston et autres places intermédiaires.

Le Souffrant AGENT POUR LE FRET à Montréal pour le CHEMIN DE FER CENTRAL DE VERMONT. Est prêt à contracter pour le TRANSPORT de MARCHANDISES de ou à BOSTON. A. GUNDLACK, AGENT DE DOUANE ET DE TRANSPORT DES EFFETS. RUE DES COMMISSAIRES, No. 61, MONTREAL. Chemin de fer de la Vallée du Vermont. FRET POUR NEW-YORK. Le Souffrant, Agent pour le Fret du Chemin de Fer de la Vallée du Vermont est disposé à contracter pour le TRANSPORT de MARCHANDISES de ou à BOSTON. A. GUNDLACK, Agent de Douane et de Transport des effets, No. 61, Rue des Commissaires, Montréal, 20 nov. 113 aa

CHÉMIN DE FER DE MONTRÉAL ET NEW-YORK, ET DE PLATTSBURGH & MONTREAL. HEURES DES DÉPARTS.

De Montréal, 11.45 A. M., et 4.15 P. M. De Plattsburgh, 12.45 P. M., et 4.15 P. M. Les Passagers par le Train de 11.45 A. M. arrivent à Albany le jour suivant, et à New-York le jour suivant, par le Train de 4.15 P. M. arrivant à Plattsburgh à temps pour le Steamer qui va à Burlington le soir, couchant dans cette ville, et arrivant à New-York le jour suivant, et à New-York, à 9 P. M. JOHN FARROW, Secrétaire, Bureau du R. R. de Montréal et New-York, 18 nov. 1852.

CHÉMIN DE FER DE ST. LAURENT ET DU CHAMPLAIN. ARRANGEMENT ACTUEL.

Le et après MARDI, le 9 novembre, les ARRANGEMENTS pour les steamboats et les Trains, seront comme suit, des Dimanches exceptés. On se réglera sur le Calendrier de l'Eglise Anglaise, en face de la rivière, pour les heures de départ: STEAMERS. DE MONTRÉAL. DE LAPRAIRIE. 10.40 A. M. malle et 9.40 A. M. passagers. 12.45 P. M. malle et 11.45 P. M. passagers. 3.00 A. M. malle et 3.00 P. M. passagers. 4.00 P. M. malle et 12.15 P. M. passagers. TRAINS DU CHEMIN DE FER. ALLANT PAR LE SUD. MALLE ET PASSAGERS. Laissez Laprairie, à 11.53 A. M. Do la Jonction de St. Jean, à 12.34 P. M. Arrivent à Rouse's Point, à 1.20 P. M. TRAINS DE TROY. Laissez Laprairie, à 4.10 P. M. Do la Jonction de St. Jean, à 4.52 P. M. Arrive à Rouse's Point, à 5.50 P. M. TRAINS D'ACCOMMODÉMENT. Laissez Laprairie, à 5.30 P. M. Do la Jonction de St. Jean, à 6.24 P. M. Arrivent à Rouse's Point, à 7.35 P. M. ALLANT PAR LE NORD. TRAINS D'ACCOMMODÉMENT. Laissez Rouse's Point, à 7.30 A. M. Do la station de St. Jean, à 8.40 A. M. Do la station de St. Jean, à 8.40 A. M. Arrivent à Montréal, à 3.45 P. M. MALLE. Laissez Rouse's Point, à 7.45 P. M. Do à l'arrivée des Chars, et à 8.30 P. M. Do la Jonction de St. Jean, et à 9.25 P. M. Arrivent à Montréal, à 3.45 P. M. BUREAU DU CHEMIN DE FER, Montréal, 10 novembre, 112

VENTE IMPORTANTE DE STEAMERS DE PREMIERE CLASSE POUR ARRANGEMENT DE COMPTE DE SOCIÉTÉ.

LES Souffrants vendent les STEAMERS mentionnés à l'Écan à KINGSTON, MÉR-CREDI, le 22 Décembre courant, à Montréal, à moins qu'ils ne disposent par vente privée, savoir: "CHAMPION," "HIGHLANDER," "MAY FLOWER," avec timons et machines de constructeur. Des conditions libérales de paiement seront données. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau d'aucun des Souffrants à Kingston, Prescott ou Montréal. MACHPHERSON, CRANE et Cie. HOOKER et HOLTON. 2 Déc. 119

BUREAU DE TRANSPORT GENERAL. RAILROAD DE RUTLAND ET BURLINGTON. ARRANGEMENT D'ÉTÉ. LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS EXPÉDITIVE DE MONTRÉAL A BOSTON ET NEW-YORK, FORMANT LA GRANDE ROUTE FERRÉE DU SUD.

Entre MONTRÉAL et BOSTON ou NEW-YORK, la route la plus courte, la plus prompte, la moins coûteuse et la plus sûre est celle de BRATTLEBORO, GREENFIELD, SPRINGFIELD, HARTFORD, NEW-HAVEN et BOSTON, par le chemin de fer de CONCORD et WORCESTER, LOWELL et lieux intermédiaires. Les voyageurs partant de Montréal à 4.20 A. M. arrivent à Rouse's Point à 7.45 A. M. prennent un des Steamers pour le Lac Champlain, "désigner à bord" arrivent à Burlington à 10.30 A. M. partent de Burlington à 10.35 arrivent à Rutland à 12.50 pour diner, à Boston à 7.15 P. M. et à New-York, par le railroad de Troy et Hudson River, route nouvelle, à 9.30 P. M. Ceux qui laissent Montréal à 2.30 P. M. arrivent à Burlington à 9.30 P. M. pour coucher à partir de 7.30 le lendemain, à Troy à 10.30 P. M. et à Boston à 7.15 P. M. et à New-York à 9.30 P. M. Pour New-York on change de chars à Rutland à 10 A. M. arrive à Troy pour diner, et à New-York à 8.30 P. M. Cette route est le seul moyen de profiter des magnifiques STEAMERS du LAC CHAMPLAIN, et de passer à travers les passages célèbres et splendides du Lac pour arriver à une vue de Cumberland Head, et tous les points de vue de grand intérêt historique relatifs au souvenir des Chars sur terre et sur l'eau à présent. Les voyageurs partant de Montréal, et qui veulent faire le VOYAGE DE NÉSTÉ entre Montréal et Boston, pour plus amples détails, et billets, s'adresser à H. BARNES, Agent, Place de la Douane, Montréal, Vis-à-vis Montréal Bonaparte. 43 aa. 2 juin. 118

MAPES GEOGRAPHIQUES. PAR A. H. DUPOUY, en français—25, 64. L'EUROPE, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, Terre Sainte, Royaume d'Espagne et de Portugal, Mappes du Monde, Carte de France, Géographie Physique de la France, Carte de la Région d'Alsace, Carte Routière de France, Nouvelle Plan de Paris.

Par A. R. FREMONT, en français—36. Carte de l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Italie, l'Espagne, et l'Empire-Romain. P. APÉTERRE, DIVIN. Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, Caisserie, Livre de Poche, Memorandum, et toutes sortes de Blancs, rayés, imprimés, etc. du plus grand avis et à prix modérés. Matériaux d'Artistes, Instruments Mathématiques, Couleurs à l'eau, Porte-Crayons, Couleurs à l'huile en Tubes, Canons, plâtres préparés pour Peintres et Sculpteurs, Albums d'Artistes, Boîtes de Couleurs, compoies, Livre de dessin, Papier de Couleurs, Papier à Crayon et Crayons, Crayon à dessin, toutes sortes. Craie et Crayon de Chine, Linceux de Poil de Chamois et Zéline, Toile à Tracé, divers bagages, Colles liquide, Huile, Verres, etc. ete. Albums, Blancs de Chernes, Billet d'Échange, Billet Promissaires, gravés, Lithographies et Imprimés, papier Bruni, Fenêtres à l'huile de Verres, Enluminées, à l'imprimerie, de Vitrés, Métalliques, de Conversation, à Jouer, Illustrées, Portes-Cartes, etc. ete. A vendre par JOHN ARMOUR, 9, Grande Rue St. Jacques, aa-13 25 oct.

PAPETERIE POUR LE COMMERCE DIAMONT. WEIR & DUNN, IMPORTATEURS & MANUFACTURIERS DE PAPETERIE. Grande Rue St. Jacques, Montréal.

Vient de recevoir des envois d'un assortiment étendu de PAPIER à ÉCRIRE, A IMPRIMER, A ENVELOPPER, GROS ET DÉTAIL, CARTONS, etc. Glasgow, par l'Écan et autres premiers vaisseaux d'Amérique, dont ils peuvent approvisionner le commerce et les marchands de campagne le ou vers le 1er Septembre prochain, des prix extraordinaires, notamment: EN MAINS.—Un assortiment de PAPIER, EN ANIE et de GOUT, GUILDS et FONDS de RELIURES de toutes sortes. Quelques rames de Whatman's, Mott's et Amells Laid, Royals, Mediums, Demis et CAPS, à vendre par marché. 23 août. aa 17

A. & S. NORDHEIMER. DRENNENT la Fertilité l'attention des Dames et des Messieurs de Montréal et ses environs, sur leur Assortiment très étendu de PIANOS, qu'ils reçoivent maintenant des CELEBRES FABRIQUES DE CHICKERING, de BOSTON, STODART, de NEW-YORK, et DUNHAM, de DO DO, et qu'ils sont prêts à vendre au plus bas prix des Manufactures, et aux conditions les plus avantageuses. PIANOS de SECONDE MAIN en très bon état. PIANOS constamment en magasin pour LOUER. A. & S. N. ont aussi en magasin une superbe MELODEON, de la maison bien connue de PRINCE et Cie, de Buffalo, pour lesquels ils sont les seuls Agents en Canada. Old Fellows Hall, Grande Rue St. Jacques, aa 17 25 oct.

LITTÉRATURE. AURELIE. IV. —Suite (C)—

Aurélien entraîna Mme Aubert. Elles remontèrent en voiture et franchirent rapidement la distance qui sépare le faubourg St-Germain de la rue de Concorde. Pendant le trajet, le visage de Mlle d'Emmanuèle était si rayonnant, que Mme Aubert en fut étonnée et lui dit à plusieurs reprises: —Ma chère fille, je vous en conjure, ne vous livrez pas trop à cette espérance... La déception serait si cruelle! —Elle vaudrait! Elle m'accompagnera à Sernage... je le crois, je le sens, je le sens, murmura Aurélien avec une exaltation qui n'aurait pas de doute. Elles arrivèrent à l'hôtel de Mme d'Emmanuèle. Aurélien s'élança la première. —Ma mère! dit-elle en passant à la hâte devant le concierge. C'est moi, n'est-ce pas? —C'est toi, pour l'Italie ou pour l'Espagne... Je ne sais pas très bien... —Partie! répétait la jeune fille, les yeux secs et le corps immobile. —Oh! madame se décide vite! reprit le concierge avec un gros rire. Hier soir, il n'était question de rien. Ce matin, les ordres, les papiers, les chevaux, le diable et son train... A dix heures, on était en route. —Et madame d'Emmanuèle n'a rien laissé pour se dire? dit Mme Aubert, étonnée de la pâleur d'Aurélien. —Je n'ai rien, c'est vrai, mais excusez... Je crois bien que madame Mariette a un petit chiffon de papier... Madame Mariette! —Une élégante emmerite parut à la fenêtre, demandant de qui il s'agissait. Sur quelques mots du concierge, elle descendit, présenta une lettre à Mlle d'Emmanuèle, et lui dit en la saluant avec une politesse glaciale: —Excusez-moi, mademoiselle; j'allais la porter à votre pension. Aurélien avait froid au cœur. Dans cette maison qui était celle de sa mère, aucun visage ne lui souriait; on la traitait en étrangère, en inconnue. La lettre de Mme d'Emmanuèle ne contenait que quelques lignes. On voyait qu'elle l'avait écrite à la hâte, sur le marchepied de sa voiture. —Ma chère enfant, disait-elle à sa fille, pardonne-moi si je pars sans aller te voir. Je cède une fois encore à ce démon des voyages, à cet amour de l'imprévu auxquels j'ai demandé si souvent l'oubli de mes peines et l'apaisement de mon cœur. Je m'en vais horriblement. Paris est affreux au mois d'août; j'aurais besoin de respirer un autre air, de me chauffer à un soleil, de voir de vraies montagnes et de vrais arbres. Je vais en Espagne. J'ai parié avec mes amis que d'ici à huit jours, je serai terminée de l'Alhambra. Adieu! j'espère que mon absence ne sera pas trop longue. Je te rapporterai un costume complet de maja sévilienne avec lequel tu seras jolie à croquer. Je t'embrasse et te t'aimé. — TA MÈRE. — Aurélien tira de son sein la lettre de Mlle d'Emmanuèle; elle monta à Mme Aubert deux morceaux de papier dont le contraste renfermait tout le secret de sa destinée. —Tout est fini! Je n'ai plus rien à apprendre, dit-elle en maîtresse à grand-peine les sanglots qui l'étonnaient. —Mais maintenant, ma pauvre enfant, que voulez-vous faire? lui demanda Mme Aubert avec et à prix modérés. —Emmenez-moi! emmenez-moi! dit-elle en répondant à Aurélien en éclatant. Pas un moment de plus devant ces gens odieux qui me déchirent de leur indifférence, devant cette maison dont la vue me glace comme celle d'un tombeau! Emmenez-moi! Faites-moi partir tout de suite! Ce n'est plus qu'après de mon père que je puis relever la tête, respirer et vivre! —Il fallait pourtant retourner à la pension pour les préparatifs indispensables de ce triste départ. La vue dernière approva attentivement Aurélien; elle ne put éviter de revoir Laurence. Celle-ci avait dans l'esprit tout d'originalité et d'indépendance pour admettre que la célébrité de Mme d'Emmanuèle fit un obstacle entre Aurélien et Jules. —Ne t'en vas pas! ne t'en vas pas! répétait-elle à son amie, tout en pleurant avec effusion. Jules t'aime; il ne peut être heureux qu'avec toi; il t'aima M. Marbeau. Nous ferons entendre raison à ce vieux puritan. Voyez le beau malheur d'avoir pour belle-mère une femme de génie. —Tais-toi! Je ne te connais plus, je ne connais plus M. Darul, répondit Aurélien avec une énergie folle. Je suis une fille ingrate et coupable... Chaque heure, chaque minute de plus que je passerai ici sera voilée à la seule affliction, au seul devoir qui m'est resté... Laurence, adieu pour toujours! —Mais mon frère? —Tu lui diras que c'était un rêve, une folie; que M. Marbeau a raison; que je serais dans sa vie une entrave insurmontable. Aujourd'hui, il se révoltera peut-être; dans huit jours, il se résignera; avant un an, il aura tout oublié!

BUREAU DE TRANSPORT GENERAL. RAILROAD DE RUTLAND ET BURLINGTON. ARRANGEMENT D'ÉTÉ. LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS EXPÉDITIVE DE MONTRÉAL A BOSTON ET NEW-YORK, FORMANT LA GRANDE ROUTE FERRÉE DU SUD.

Entre MONTRÉAL et BOSTON ou NEW-YORK, la route la plus courte, la plus prompte, la moins coûteuse et la plus sûre est celle de BRATTLEBORO, GREENFIELD, SPRINGFIELD, HARTFORD, NEW-HAVEN et BOSTON, par le chemin de fer de CONCORD et WORCESTER, LOWELL et lieux intermédiaires. Les voyageurs partant de Montréal à 4.20 A. M. arrivent à Rouse's Point à 7.45 A. M. prennent un des Steamers pour le Lac Champlain, "désigner à bord" arrivent à Burlington à 10.30 A. M. partent de Burlington à 10.35 arrivent à Rutland à 12.50 pour diner, à Boston à 7.15 P. M. et à New-York, par le railroad de Troy et Hudson River, route nouvelle, à 9.30 P. M. Ceux qui laissent Montréal à 2.30 P. M. arrivent à Burlington à 9.30 P. M. pour coucher à partir de 7.30 le lendemain, à Troy à 10.30 P. M. et à Boston à 7.15 P. M. et à New-York à 9.30 P. M. Pour New-York on change de chars à Rutland à 10 A. M. arrive à Troy pour diner, et à New-York à 8.30 P. M. Cette route est le seul moyen de profiter des magnifiques STEAMERS du LAC CHAMPLAIN, et de passer à travers les passages célèbres et splendides du Lac pour arriver à une vue de Cumberland Head, et tous les points de vue de grand intérêt historique relatifs au souvenir des Chars sur terre et sur l'eau à présent. Les voyageurs partant de Montréal, et qui veulent faire le VOYAGE DE NÉSTÉ entre Montréal et Boston, pour plus amples détails, et billets, s'adresser à H. BARNES, Agent, Place de la Douane, Montréal, Vis-à-vis Montréal Bonaparte. 43 aa. 2 juin. 118

MAPES GEOGRAPHIQUES. PAR A. H. DUPOUY, en français—25, 64. L'EUROPE, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, Terre Sainte, Royaume d'Espagne et de Portugal, Mappes du Monde, Carte de France, Géographie Physique de la France, Carte de la Région d'Alsace, Carte Routière de France, Nouvelle Plan de Paris.

Par A. R. FREMONT, en français—36. Carte de l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Italie, l'Espagne, et l'Empire-Romain. P. APÉTERRE, DIVIN. Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, Caisserie, Livre de Poche, Memorandum, et toutes sortes de Blancs, rayés, imprimés, etc. du plus grand avis et à prix modérés. Matériaux d'Artistes, Instruments Mathématiques, Couleurs à l'eau, Porte-Crayons, Couleurs à l'huile en Tubes, Canons, plâtres préparés pour Peintres et Sculpteurs, Albums d'Artistes, Boîtes de Couleurs, compoies, Livre de dessin, Papier de Couleurs, Papier à Crayon et Crayons, Crayon à dessin, toutes sortes. Craie et Crayon de Chine, Linceux de Poil de Chamois et Zéline, Toile à Tracé, divers bagages, Colles liquide, Huile, Verres, etc. ete. Albums, Blancs de Chernes, Billet d'Échange, Billet Promissaires, gravés, Lithographies et Imprimés, papier Bruni, Fenêtres à l'huile de Verres, Enluminées, à l'imprimerie, de Vitrés, Métalliques, de Conversation, à Jouer, Illustrées, Portes-Cartes, etc. ete. A vendre par JOHN ARMOUR, 9, Grande Rue St. Jacques, aa-13 25 oct.

PAPETERIE POUR LE COMMERCE DIAMONT. WEIR & DUNN, IMPORTATEURS & MANUFACTURIERS DE PAPETERIE. Grande Rue St. Jacques, Montréal.

Vient de recevoir des envois d'un assortiment étendu de PAPIER à ÉCRIRE, A IMPRIMER, A ENVELOPPER, GROS ET DÉTAIL, CARTONS, etc. Glasgow, par l'Écan et autres premiers vaisseaux d'Amérique, dont ils peuvent approvisionner le commerce et les marchands de campagne le ou vers le 1er Septembre prochain, des prix extraordinaires, notamment: EN MAINS.—Un assortiment de PAPIER, EN ANIE et de GOUT, GUILDS et FONDS de RELIURES de toutes sortes. Quelques rames de Whatman's, Mott's et Amells Laid, Royals, Mediums, Demis et CAPS, à vendre par marché. 23 août. aa 17

A. & S. NORDHEIMER. DRENNENT la Fertilité l'attention des Dames et des Messieurs de Montréal et ses environs, sur leur Assortiment très étendu de PIANOS, qu'ils reçoivent maintenant des CELEBRES FABRIQUES DE CHICKERING, de BOSTON, STODART, de NEW-YORK, et DUNHAM, de DO DO, et qu'ils sont prêts à vendre au plus bas prix des Manufactures, et aux conditions les plus avantageuses. PIANOS de SECONDE MAIN en très bon état. PIANOS constamment en magasin pour LOUER. A. & S. N. ont aussi en magasin une superbe MELODEON, de la maison bien connue de PRINCE et Cie, de Buffalo, pour lesquels ils sont les seuls Agents en Canada. Old Fellows Hall, Grande Rue St. Jacques, aa 17 25 oct.

LITTÉRATURE. AURELIE. IV. —Suite (C)—

Aurélien entraîna Mme Aubert. Elles remontèrent en voiture et franchirent rapidement la distance qui sépare le faubourg St-Germain de la rue de Concorde. Pendant le trajet, le visage de Mlle d'Emmanuèle était si rayonnant, que Mme Aubert en fut étonnée et lui dit à plusieurs reprises: —Ma chère fille, je vous en conjure, ne vous livrez pas trop à cette espérance... La déception serait si cruelle! —Elle vaudrait! Elle m'accompagnera à Sernage... je le crois, je le sens, je le sens, murmura Aurélien avec une exaltation qui n'aurait pas de doute. Elles arrivèrent à l'hôtel de Mme d'Emmanuèle. Aurélien s'élança la première. —Ma mère! dit-elle en passant à la hâte devant le concierge. C'est moi, n'est-ce pas? —C'est toi, pour l'Italie ou pour l'Espagne... Je ne sais pas très bien... —Partie! répétait la jeune fille, les yeux secs et le corps immobile. —Oh! madame se décide vite! reprit le concierge avec un gros rire. Hier soir, il n'était question de rien. Ce matin, les ordres, les papiers, les chevaux, le diable et son train... A dix heures, on était en route. —Et madame d'Emmanuèle n'a rien laissé pour se dire? dit Mme Aubert, étonnée de la pâleur d'Aurélien. —Je n'ai rien, c'est vrai, mais excusez... Je crois bien que madame Mariette a un petit chiffon de papier... Madame Mariette! —Une élégante emmerite parut à la fenêtre, demandant de qui il s'agissait. Sur quelques mots du concierge, elle descendit, présenta une lettre à Mlle d'Emmanuèle, et lui dit en la saluant avec une politesse glaciale: —Excusez-moi, mademoiselle; j'allais la porter à votre pension. Aurélien avait froid au cœur. Dans cette maison qui était celle de sa mère, aucun visage ne lui souriait; on la traitait en étrangère, en inconnue. La lettre de Mme d'Emmanuèle ne contenait que quelques lignes. On voyait qu'elle l'avait écrite à la hâte, sur le marchepied de sa voiture. —Ma chère enfant, disait-elle à sa fille, pardonne-moi si je pars sans aller te voir. Je cède une fois encore à ce démon des voyages, à cet amour de l'imprévu auxquels j'ai demandé si souvent l'oubli de mes peines et l'apaisement de mon cœur. Je m'en vais horriblement. Paris est affreux au mois d'août; j'aurais besoin de respirer un autre air, de me chauffer à un soleil, de voir de vraies montagnes et de vrais arbres. Je vais en Espagne. J'ai parié avec mes amis que d'ici à huit jours, je serai terminée de l'Alhambra. Adieu! j'espère que mon absence ne sera pas trop longue. Je te rapporterai un costume complet de maja sévilienne avec lequel tu seras jolie à croquer. Je t'embrasse et te t'aimé. — TA MÈRE. — Aurélien tira de son sein la lettre de Mlle d'Emmanuèle; elle monta à Mme Aubert deux morceaux de papier dont le contraste renfermait tout le secret de sa destinée. —Tout est fini! Je n'ai plus rien à apprendre, dit-elle en maîtresse à grand-peine les sanglots qui l'étonnaient. —Mais maintenant, ma pauvre enfant, que voulez-vous faire? lui demanda Mme Aubert avec et à prix modérés. —Emmenez-moi! emmenez-moi! dit-elle en répondant à Aurélien en éclatant. Pas un moment de plus devant ces gens odieux qui me déchirent de leur indifférence, devant cette maison dont la vue me glace comme celle d'un tombeau! Emmenez-moi! Faites-moi partir tout de suite! Ce n'est plus qu'après de mon père que je puis relever la tête, respirer et vivre! —Il fallait pourtant retourner à la pension pour les préparatifs indispensables de ce triste départ. La vue dernière approva attentivement Aurélien; elle ne put éviter de revoir Laurence. Celle-ci avait dans l'esprit tout d'originalité et d'indépendance pour admettre que la célébrité de Mme d'Emmanuèle fit un obstacle entre Aurélien et Jules. —Ne t'en vas pas! ne t'en vas pas! répétait-elle à son amie, tout en pleurant avec effusion. Jules t'aime; il ne peut être heureux qu'avec toi; il t'aima M. Marbeau. Nous ferons entendre raison à ce vieux puritan. Voyez le beau malheur d'avoir pour belle-mère une femme de génie. —Tais-toi! Je ne te connais plus, je ne connais plus M. Darul, répondit Aurélien avec une énergie folle. Je suis une fille ingrate et coupable... Chaque heure, chaque minute de plus que je passerai ici sera voilée à la seule affliction, au seul devoir qui m'est resté... Laurence, adieu pour toujours! —Mais mon frère? —Tu lui diras que c'était un rêve, une folie; que M. Marbeau a raison; que je serais dans sa vie une entrave insurmontable. Aujourd'hui, il se révoltera peut-être; dans huit jours, il se résignera; avant un an, il aura tout oublié!

BUREAU DE TRANSPORT GENERAL. RAILROAD DE RUTLAND ET BURLINGTON. ARRANGEMENT D'ÉTÉ. LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS EXPÉDITIVE DE MONTRÉAL A BOSTON ET NEW-YORK, FORMANT LA GRANDE ROUTE FERRÉE DU SUD.

Entre MONTRÉAL et BOSTON ou NEW-YORK, la route la plus courte, la plus prompte, la moins coûteuse et la plus sûre est celle de BRATTLEBORO, GREENFIELD, SPRINGFIELD, HARTFORD, NEW-HAVEN et BOSTON, par le chemin de fer de CONCORD et WORCESTER, LOWELL et lieux intermédiaires. Les voyageurs partant de Montréal à 4.20 A. M. arrivent à Rouse's Point à 7.45 A. M. prennent un des Steamers pour le Lac Champlain, "désigner à bord" arrivent à Burlington à 10.30 A. M. partent de Burlington à 10.35 arrivent à Rutland à 12.50 pour diner, à Boston à 7.15 P. M. et à New-York, par le railroad de Troy et Hudson River, route nouvelle, à 9.30 P. M. Ceux qui laissent Montréal à 2.30 P. M. arrivent à Burlington à 9.30 P. M. pour coucher à partir de 7.30 le lendemain, à Troy à 10.30 P. M. et à Boston à 7.15 P. M. et à New-York à 9.30 P. M. Pour New-York on change de chars à Rutland à 10 A. M. arrive à Troy pour diner, et à New-York à 8.30 P. M. Cette route est le seul moyen de profiter des magnifiques STEAMERS du LAC CHAMPLAIN, et de passer à travers les passages célèbres et splendides du Lac pour arriver à une vue de Cumberland Head, et tous les points de vue de grand intérêt historique relatifs au souvenir des Chars sur terre et sur l'eau à présent. Les voyageurs partant de Montréal, et qui veulent faire le VOYAGE DE NÉSTÉ entre Montréal et Boston, pour plus amples détails, et billets, s'adresser à H. BARNES, Agent, Place de la Douane, Montréal, Vis-à-vis Montréal Bonaparte. 43 aa. 2 juin. 118

MAPES GEOGRAPHIQUES. PAR A. H. DUPOUY, en français—25, 64. L'EUROPE, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, Terre Sainte, Royaume d'Espagne et de Portugal, Mappes du Monde, Carte de France, Géographie Physique de la France, Carte de la Région d'Alsace, Carte Routière de France, Nouvelle Plan de Paris.

Par A. R. FREMONT, en français—36. Carte de l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Italie, l'Espagne, et l'Empire-Romain. P. APÉTERRE, DIVIN. Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, Caisserie, Livre de Poche, Memorandum, et toutes sortes de Blancs, rayés, imprimés, etc. du plus grand avis et à prix modérés. Matériaux d'Artistes, Instruments Mathématiques, Couleurs à l'eau, Porte-Crayons, Couleurs à l'huile en Tubes, Canons, plâtres préparés pour Peintres et Sculpteurs, Albums d'Artistes, Boîtes de Couleurs, compoies, Livre de dessin, Papier de Couleurs, Papier à Crayon et Crayons, Crayon à dessin, toutes sortes. Craie et Crayon de Chine, Linceux de Poil de Chamois et Zéline, Toile à Tracé, divers bagages, Colles liquide, Huile, Verres, etc. ete. Albums, Blancs de Chernes, Billet d'Échange, Billet Promissaires, gravés, Lithographies et Imprimés, papier Bruni, Fenêtres à l'huile de Verres, Enluminées, à l'imprimerie, de Vitrés, Métalliques, de Conversation, à Jouer, Illustrées, Portes-Cartes, etc. ete. A vendre par JOHN ARMOUR, 9, Grande Rue St. Jacques, aa-13 25 oct.

PAPETER

Alfred Jackson, médecin, de la cité de Québec... Je professe la chimie à l'école de médecine de Québec depuis 4 ans...

les cas d'inflammation ordinaires, l'inflammation se propage continuellement... Dans la gastro-entérite, les symptômes sont vomissements, douleurs dans l'estomac, peu de selles...

tre en cour, après environ une demi-heure de délibération, et au milieu de l'anxiété générale il prononce un verdict de culpabilité contre les deux prisonniers...

« Nous avons aussi des raisons de croire que la condition politique à venir de Cuba est le sujet des inquiétudes et des délibérations de ses propres habitants... »

« Tout ce que l'on en dit, la double question de notre droit et de notre pouvoir à l'empêcher, s'il le faut même, par la force... »

« L'objet de la démocratie de 1892 ne mérite donc pas, monsieur le comte, que vous la traitiez plus inexorablement que la grande vassalité de 987 ? »

« Un peu d'impartialité ! Ce que l'on porte au compte du suffrage universel et de la démocratie serait plus équitablement porté au compte de l'irrésistible puissance de la centralisation administrative... »

Chronique Etrangère.

CUBA

Du Courrier des Etats-Unis.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE LA QUESTION DE CUBA.—Au mois de février dernier, la chambre des représentants demanda à l'exécutif communication de tous les documents diplomatiques ayant rapport à la politique du gouvernement à l'égard de l'île de Cuba...

FRANCE.

TENTATIVE CONTRE UNE SENTINELLE.

« Le Monteur du Loiret, du 8 novembre, raconte en ces termes un fait encore inexplicable, et qui n'a pas été sans produire quelque sensation : »

FRANCE.

TENTATIVE CONTRE UNE SENTINELLE.

« Notre ville est, depuis ce matin, dans l'angoisse, par suite d'une inexplicable tentative d'assassinat commise cette nuit sur la personne du nommé Aymes, soldat au 27e de ligne, en faction à la porte de la maison occupée par M. le général Cœur, commandant le département du Loiret, rue de la Limarre, 1. »

FRANCE.

TENTATIVE CONTRE UNE SENTINELLE.

« Je ne crois pas au progrès humanitaire, à la raison universelle, à l'infaillibilité des peuples, à tous ces grands mots par lesquels on nous a éblouis, amoindris, réduits à l'abjecte égalité de la démocratie. »

CORRESPONDANCE AMÉRICAINE.

II.

Albany, 5 déc. 1859.

Mardi, le 30 novembre dernier, ont eu lieu à Boston, avec une solennité et un éclat extraordinaires, les obsèques de Daniel Webster. Un concours immense de peuple assista, morne et recueilli, muet de douleur, aux derniers devoirs et aux derniers honneurs rendus au grand orateur qui est allé rejoindre dans la tombe ses deux illustres compagnons de gloire, Calhoun et Clay...

Je pris de la même eau et du même acide dont je n'étais servi et j'ai soumis une autre lame de cuivre nette à la même épreuve et elle est restée parfaitement claire. Ceci prouve que la substance qui dans la première expérience avait coloré le cuivre en couleur plombée, n'était ni dans l'eau ni dans l'acide, mais bien dans la substance contenue dans la fiole.

David S. Marquis, médecin de Ste. Anne Lapocatière, et coronaire du district de Kamouraska. Lors de l'autopsie du corps de la défunte Sophie Talbot, qui a été faite lors de l'enquête que j'ai tenue, comme coronaire à l'Isle-Verte, le 22 avril dernier, j'ai jeté un coup d'œil sur l'intérieur de l'estomac, et sur les intestins du cadavre. Je n'en ai pas fait un examen bien minutieux.

Dès le début des correspondances que nous avons sous les yeux, le problème se pose dans les termes les plus catégoriques. C'est en 1822, l'Espagne, ébranlée par la révolution qui la travaille à l'intérieur, affaiblie par les efforts qu'elle a faits pour renouer les colonies qui lui échappent, l'Espagne craint que l'île de Cuba, suivant l'exemple du Mexique et de l'Amérique du Sud, ne tente de secouer le joug de sa suzeraineté; elle signale aux Etats-Unis l'existence de sociétés dont le but est de pousser les créoles à l'indépendance; elle exprime la crainte que le gouvernement américain ne soit disposé à prêter secrètement son concours à l'entreprise et à prendre l'île sous sa protection, si elle veut en être émancipée.

« Cuba, qui se trouve presque en vue de nos rivages, est devenue, par une foule de considérations, un objet de la plus transcendante importance pour les intérêts politiques et commerciaux de notre Union. Sa position qui commande le golfe du Mexique, la mer des Antilles; le caractère de sa population; sa situation à mi-chemin entre les rivages méridionaux et l'île de St. Domingue; son magnifique port de la Havane qui fait face à une longue étendue de nos côtes, privées d'un pareil avantage; la nature de ses productions et de ses besoins dont les uns fournissent les matières premières tandis que les autres réclament les produits d'un commerce immensément profitable et mutuellement avantageux: tout lui donne, dans l'ensemble de nos intérêts nationaux, une importance que ne saurait avoir aucun autre territoire étranger et qui le cède à peine à celui du lien par lequel se trouvent réunis les divers membres de notre confédération. Il existe, en effet, entre les intérêts de cette île et ceux de notre pays de telles relations géographiques, commerciales, militaires et politiques, formées par la nature elle-même, qui se développeront dans l'avenir et qui approchent déjà de leur maturité, que, si l'on contemple le cours probable des événements pendant le demi-siècle qui va suivre, il n'est guères possible de résister à la conviction que la connexion que l'île de Cuba a notre République fédérale sera indispensable au maintien et à l'intégrité de l'Union elle-même. »

« Dans ce moment, six autres individus, évidemment complices du premier, et qui jusqu'alors ne s'étaient point montrés, débouchèrent de la rue de la Lionne, s'élançant en son secours. L'un d'eux, tenant un pistolet à la main, dit au factonnaire: "Tu as échappé à la mort une première fois, mais tu n'y échapperas pas cette fois-ci." Et il lui lâcha son coup de feu, qui heureusement ne porta pas plus que le premier. »

« L'erreur, monsieur, erreur. Ce n'est pas le suffrage universel, c'est le suffrage restreint qui a renversé en France la tribune parlementaire, garrôté la presse libre et tué la République nationale; c'est le 31 mai 1850 qui a préparé et rendu possible le 2 décembre 1851. »

« M. Webster était un des passagers d'une diligence qui se brisa au milieu de la nuit entre Baltimore et Washington. Fort contrariés, les voyageurs allèrent s'informer à un hôtel situé à quelques pas du théâtre de l'accident, s'il n'y avait pas moyen d'avoir une autre voiture immédiatement, l'hôtelier leur répondit qu'il ne pourrait s'en procurer avant plusieurs heures. M. Webster, fort désireux de continuer son voyage, lui demanda s'il ne pouvait pas avoir pour lui une place dans quelque voiture particulière, lui fut répondu qu'on ne pouvait lui offrir qu'une place dans un cabriolet; mais, ajouta l'hôtelier en prenant M. Webster à part, vous n'aimez peut-être pas votre compagnon, c'est M... le meurtrier! Qu'importe, répondit M. Webster, j'accepte. M... était un homme qui avait été accusé d'un meurtre atroce et qui, quoique déclaré innocent par les tribunaux, passait pour coupable et était connu sous le nom de M... le meurtrier. Il consentit à prendre M. Webster avec lui dans son cabriolet et quelques minutes après ils quittaient l'hôtel. Pendant quelque temps ils parlèrent de choses indifférentes, mais arrivés à un endroit fort solitaire et éloigné de toute habitation, M. Webster lui dit: "Savez-vous avec qui vous êtes?" Sans un moment d'hésitation M. Webster répondit: "Oui, avec M... le meurtrier;" et à son tour lui fit la même question: "Oui, répliqua M... avec Daniel Webster, le seul homme dans les Etats-Unis ayant assez d'audace pour me déclarer en face ce que vous venez de me dire." L'indignité de la réponse avait plu à M... et plus tard il aurait à raconter souvent l'anecdote.

« D'après la description de l'intérieur du cadavre donnée par les médecins, lors de l'autopsie, je suis d'avis que la défunte est morte d'une inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, et je pense que cette inflammation a été causée par une substance corrosive qui a dû être ingérée. »

« D'après la description de l'intérieur du cadavre donnée par les médecins, lors de l'autopsie, je suis d'avis que la défunte est morte d'une inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, et je pense que cette inflammation a été causée par une substance corrosive qui a dû être ingérée. »

« D'après la description de l'intérieur du cadavre donnée par les médecins, lors de l'autopsie, je suis d'avis que la défunte est morte d'une inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, et je pense que cette inflammation a été causée par une substance corrosive qui a dû être ingérée. »

« D'après la description de l'intérieur du cadavre donnée par les médecins, lors de l'autopsie, je suis d'avis que la défunte est morte d'une inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, et je pense que cette inflammation a été causée par une substance corrosive qui a dû être ingérée. »

« D'après la description de l'intérieur du cadavre donnée par les médecins, lors de l'autopsie, je suis d'avis que la défunte est morte d'une inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, et je pense que cette inflammation a été causée par une substance corrosive qui a dû être ingérée. »

« D'après la description de l'intérieur du cadavre donnée par les médecins, lors de l'autopsie, je suis d'avis que la défunte est morte d'une inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, et je pense que cette inflammation a été causée par une substance corrosive qui a dû être ingérée. »

« D'après la description de l'intérieur du cadavre donnée par les médecins, lors de l'autopsie, je suis d'avis que la défunte est morte d'une inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, et je pense que cette inflammation a été causée par une substance corrosive qui a dû être ingérée. »

« D'après l'ensemble des faits, je suis d'avis, après un examen attentif des symptômes de la maladie et des apparences cadavériques, que la défunte est morte empoisonnée par un poison corrosif. »

« D'après l'ensemble des faits, je suis d'avis, après un examen attentif des symptômes de la maladie et des apparences cadavériques, que la défunte est morte empoisonnée par un poison corrosif. »

« D'après l'ensemble des faits, je suis d'avis, après un examen attentif des symptômes de la maladie et des apparences cadavériques, que la défunte est morte empoisonnée par un poison corrosif. »

« D'après l'ensemble des faits, je suis d'avis, après un examen attentif des symptômes de la maladie et des apparences cadavériques, que la défunte est morte empoisonnée par un poison corrosif. »

« D'après l'ensemble des faits, je suis d'avis, après un examen attentif des symptômes de la maladie et des apparences cadavériques, que la défunte est morte empoisonnée par un poison corrosif. »

« D'après l'ensemble des faits, je suis d'avis, après un examen attentif des symptômes de la maladie et des apparences cadavériques, que la défunte est morte empoisonnée par un poison corrosif. »

« D'après l'ensemble des faits, je suis d'avis, après un examen attentif des symptômes de la maladie et des apparences cadavériques, que la défunte est morte empoisonnée par un poison corrosif. »

une brûlante indignation le despotisme et les injustices du gouvernement anglais vis-à-vis du peuple de l'Australie, et à glorifié en termes pleins de convenances la liberté américaine et la généreuse hospitalité avec laquelle les exilés de tous les pays sont reçus dans ce pays.

AMERICAIN.

NOUVELLES ANNONCES.

AVIS—Compagnie royale d'assurance contre le feu et sur la vie. J. W. Coleman et R. Murray—Cour de Circuit de Montréal.

VENTES PAR ENCAN.

Marchandises sèches, aujourd'hui—J. Scott et Cie.

LE PAYS.

MONTRÉAL.

Jeu, 9 Décembre 1852.

L'empire Français.

Rapport de la commission du Sénat.—M. Troplong.

2ND ARTICLE.

Il y a de fait qu'il serait si audacieux de nier ou de travestir, que M. Troplong a été forcé de proclamer lui-même la négation de tout ce qu'il énonçait sur les tendances du caractère français.

Ainsi, c'est la pensée nationale qui a mitrillé les hommes, les femmes et les enfants le 2 décembre 1851; c'est la pensée nationale qui a écarté les généraux Cavaignac, Bédou, Lamoricière et Ledlo; c'est la pensée nationale qui a dispersé par l'Europe tout ce que la France contenait d'hommes illustres et dévoués.

Ainsi, M. Troplong est obligé de reconnaître le caractère démocratique des mœurs de ses compatriotes; mais pour faire accepter une forme de gouvernement qui établit la plus flagrante anomalie entre les goûts Français et les plats qu'on veut leur servir, il a recouru à une pitoyable ressource.

Tout démocratique que soit la France, dit-elle, elle est monarchique par ses habitudes, et Louis-Napoléon réalise parfaitement la démocratie qui existe dans les mœurs, et l'esprit monarchique qui est dans les habitudes de la France.

Si M. Troplong avait voulu dire la vérité, voici ce qu'il aurait exprimé: Il existe, en France, une classe jalouse de gloires et de titres de noblesse, que leur origine bourgeoise leur refuse; cette classe de personnes travaille, non pas à créer une véritable égalité, mais à rabaisser la noblesse de naissance et à se substituer à sa place.

Napoléon (le grand) sorti de plébiscites et des tourmentes de la révolution a d'abord voulu en pleine mer des idées populaires, jusqu'à un moment où l'épée et la puissance qu'il tenait du peuple, l'ont rendu assez fort pour lui permettre de s'en servir contre le peuple.

De ce moment, Napoléon a commencé à substituer à la noblesse du faubourg St. Germain, qui repoussait l'usurpateur, une autre noblesse de sa création, les grands de l'empire. Si Napoléon eût gagné Waterloo, affirmant ses frères et ses parents sur les trônes usurpés d'Espagne, de la Sicile et de l'Italie; s'il eût vécu assez longtemps pour consolider le système qu'il avait commencé et pour laisser sur les trônes d'Europe un prince de sa famille, nous aurions aujourd'hui en France une noblesse aussi nombreuse et beaucoup plus arrogante que ne l'était celle qui a amené la révolution de 89.

De la création des ducs et des barons de l'empire, on serait passé aux dotations et des dotations à quelque chose ressemblant à la féodalité. Ce système, interrompu par Waterloo, nous allons le voir reprendre au point où l'histoire de St. Hélène l'avait laissé.

C'est-à-dire que la lie va remonter à la surface; que tout ce qu'il y a de noble et de rampant parmi les hypocrites dignitaires d'une démocratie qui n'est que sur les lèvres, va lécher les pieds du nouvel empereur, pour en avoir des titres de ducs et de barons, et de qu'on appellera avoir harmonisé les mœurs démocratiques de la France avec ses habitudes monarchiques.

peu, sinon universel, qui ose présenter au monde ébahi Louis-Napoléon comme un homme providentiel, élevé par Dieu au-dessus des autres! C'est à n'y pas croire, et il faut relire cela bien des fois pour se persuader que c'est ébahi. Au nom seul de Louis-Napoléon, les Français vont désormais croire à l'apparition d'un demi-Dieu, au-dessous duquel tout est égalité et vers lequel tous les regards peuvent se porter sans jalousie.

Mais comment ce demi-Dieu communiquera-t-il avec la terre? Par l'entremise de MM. de Persigny, de Morny et Troplong! Mais si ces personnes restent égales au reste des Français, elles seront trop infimes pour approcher du Très-Haut, et de toute nécessité il faut les créer ducs et barons, pour ne pas écarteler l'homme providentiel.

Voilà de ces contradictions palpables que M. Troplong a pris le soin de renfermer dans la même phrase, pour ne laisser à personne le trouble de les chercher. Ce qui surpasse toutes les notions possibles d'effronterie, c'est ce que dit le rapporteur des circonstances au sein desquelles est germé l'empire. Le règne de Louis-Napoléon n'est pas né, dit-il, au milieu des armes et dans le champ de prétoires mutins; il est l'œuvre de la pensée nationale la plus spontanée!

Ainsi, c'est la pensée nationale qui a mitrillé les hommes, les femmes et les enfants le 2 décembre 1851; c'est la pensée nationale qui a écarté les généraux Cavaignac, Bédou, Lamoricière et Ledlo; c'est la pensée nationale qui a dispersé par l'Europe tout ce que la France contenait d'hommes illustres et dévoués.

Non, ce n'est pas au milieu des armes et dans le champ de prétoires mutins que l'empire est né, il est sorti des plaines de Satory, du sein d'officiers ivres de champagne et de soldats gorgés d'eau-de-vie.

C'est là l'origine de l'empire de 1852; et l'empereur n'est autre que le héros des fêtes bibliques de l'antiquité, que l'on décorait du nom de Sylemène et que l'on couronnait d'une guirlande trempée de son vin.

Puis, après avoir ainsi tiré une couronne d'un bouffon, on s'occupe gravement à faire des lois de succession pour la famille impériale; on jure solennellement des vertus prolifiques de l'empereur bouffon; on prévoit les difficultés qui pourraient surgir après deux, trois et quatre générations! En vérité, c'est pousser trop loin la plaisanterie; c'est pousser trop loin le mépris des 35 millions d'hommes qui sont comme le phare du monde; c'est perdre un peu trop le souvenir du passé politique de ces 35 millions d'hommes! Ce n'est pas par une plaidoirie de police correctionnelle, qu'on peut transformer cette masse d'hommes pleins de cœur et de dignité en 35 millions de Nabuchodonosor, et le s'revêtir en deux jours du poil de la brute.

Quelques jours encore, quelques mois peut-être, quelques années au plus et Nabuchodonosor sortira du bois, reprendra sa forme et sa raison humaine et s'assiera définitivement sur le trône, auquel seul il a des droits incontestables. M. Troplong y a des droits incontestables. M. Troplong y a des droits incontestables. M. Troplong y a des droits incontestables.

Décidément le Canadien commence à se distraire un peu. Nous sommes charmé que nos remarques sur le budget provincial de 1852 aient attiré son attention. Ses lecteurs aussi ne pourront qu'y gagner, puisque ça fait, pour autant, diversion à son éternelle polémique avec le Journal de Québec.

M. Cauchon, —polémique qui, depuis des mois et presque à chaque numéro, absorbe quatre ou cinq colonnes de la feuille officielle, à l'exclusion d'autres sujets moins officiels, que les chemins de fer du Nord, de Halifax ou des Trois-Pistoles, et au grand plaisir de M. Cauchon à qui cette attention donne une importance que le Canadien ne voudrait certainement pas lui voir. C'est encore à propos de l'administration de la justice que notre confrère de Québec s'attache à nous; et en véritable organe qu'il est, c'est pour défendre M. Chauveau, qu'il le fait.

Nous pourrions trouver la conduite du Canadien singulière, y compris nos remarques qui favorisent l'accumulation des dépenses de la justice parmi nous, que contre quelques membres de l'administration individuelle. D'ailleurs, pourquoi le Canadien se sépare-t-il la cause de M. Chauveau de celle de M. Drummond, son supérieur? Nous avons cité ces deux noms, nous parlons des officiers en loi du gouvernement. La réponse est facile et le silence du Canadien, tant à l'endroit du système qu'à l'égard de M. Drummond, se comprend. Mais puisque le Canadien a cru devoir se borner simplement à M. Chauveau, nous n'avons pas d'objection à accepter ses explications pour ce qu'elles valent, et à reconnaître que cette fois, c'est-à-dire, dans le cas de M. Chauveau et de la cour criminelle de Kamouraska, ce n'est pas mal à propos qu'un officier du gouvernement a fait faire sa besogne par un autre.

quelques jours, ainsi qu'on a pu le voir par les précédés que nous avons publiés, dans notre dernière feuille, d'une assemblée récente du Conseil de Ville où l'on s'est occupé de ce sujet si important. Cette temporisation, quelle qu'elle soit d'ailleurs la cause, est extrêmement regrettable, et le tort qu'elle a déjà causé à ceux qui ont attendu la fin de la négociation pour profiter de l'emprunt ou pour se décider à bâtir ou à ne pas bâtir, est très grave. Nous ne connaissons pas les raisons de ce retard; et nous ne savons pas partant sur qui doit en peser la responsabilité vis-à-vis des intéressés; mais ceux qui ont lu les remarques faites à ce sujet à la séance du Conseil du 24 novembre, par MM. Leeming et Whitney, membres du comité des finances, ont dû trouver que les explications qu'elles contiennent ne sont pas assez amples et ne justifient pas le Conseil du reproche de n'avoir pas agi dans cette affaire avec la diligence que requièrent les circonstances. Nous le répétons, cette temporisation est extrêmement préjudiciable aux intéressés, et le Conseil doit la faire cesser sans délai, s'il ne veut pas qu'on l'accuse d'une négligence coupable.

Chemin de fer du village d'Industrie et de Rawdon.

Nous avons vu samedi dernier, en compagnie du président, des directeurs et des actionnaires de cette ligne, les travaux qui ont été exécutés dans le cours de cet été et que l'hiver est sur le point de suspendre. Cinquante à soixante personnes, parmi lesquelles on pouvait compter les citoyens les plus entreprenants de Montréal, assistaient à cette fête d'inauguration. Le temps était pluvieux, mais tout le monde se sentait d'humeur à s'en moquer et le voyage à été des plus paisibles. A huit heures et trois quarts nous nous embarquons sur le magnifique bateau à vapeur, le Jacques Cartier, qui a midi nous déposait à Lanoraie où les chars nous attendaient pour partir. La distance que nous avons parcourue est d'à peu près vingt-trois milles, à partir du fleuve; les nouveaux travaux étaient donc d'une longueur de onze milles, de l'industrie au lac Ouarou. A cette dernière phase, une rapide collation fut prise à la fourchette et à cinq heures, nous reprîmes le Jacques Cartier où des tables servies avec profusion et élégance furent immédiatement entourées, sous la présidence de J. H. Dorwin, éc., président de la ligne du chemin de fer.

De nombreuses santés furent proposées, lues et répondues avec tous les honneurs d'usage. Nous citons les plus importantes: "La reine et la famille royale."

"Le gouverneur général."

"La compagnie du chemin de fer de St. Laurent et de l'industrie;"—discours par M. Scalen, qui proposa:

"A la compagnie du chemin de fer de l'Industrie et de Rawdon;"—discours par M. Penny.

"Les chemins de fer de la Nouvelle Angleterre;"—discours par M. Campbell.

"Les chemins de fer du Canada;"—discours par M. Keefer.

"Les intérêts commerciaux du Canada;"—discours par M. Bristow.

"Les intérêts agricoles du Canada;"—discours par M. DeWitt.

"La presse;"—discours par M. Chambein.

"Nos hôtes;"—discours par M. Abraham.

"Les dames;"—discours par M. Joseph Doucet.

Plusieurs santés volontaires furent alors proposées; entre autres celles du président, M. J. H. Dorwin, proposée par M. Brewster; à la mémoire de l'Hon. M. Joliette, proposée par M. Keefer, et en silence. Dans le cours des discours qui furent prononcés, il fut dit que le coût total de la construction de ce chemin était de \$750 par mille, dont \$200 par mille ont été absorbés par la construction des ponts;—ce qui réduit à \$550 le coût de chaque mille de chemin ordinaire. Il y a loin de là à \$12,300 du mille, montant probable porté dans l'estime du chemin de fer provincial.—Communiqué.

FAITS DIVERS.

—Philippe J. Duchesnay, éc., a été nommé par Son Excellence, aide-de-camp provincial extra.

—M. Joseph H. Prairie a été admis, lundi dernier, à la pratique du barreau. M. Prairie a étudié sous M. Doucet.

—P. Vézina, éc., Conseil de la Reine et doyen du Barreau du Bas-Canada, est décédé dimanche dernier, aux Trois-Rivières, à l'âge de 80 ans.

—Un accident déplorable, arrivé mardi, près de cette ville, a coûté la vie à un homme et a fait faire d'autres victimes. Voici les détails que nous avons recueillis sur cet horrible sinistre: Avant-hier, vers quatre heures de l'après-midi, des travailleurs au service de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Lachine étaient occupés à creuser dans le coteau que longe ce chemin, à quelque distance au-dessus des Lanneries de Rollands, à un endroit où il a déjà été fait de profondes excavations pour l'extraction du sable dont se sert la compagnie sur sa ligne. Tout-à-coup un éboulement eut lieu et trois de ces hommes furent ensevelis sous le sable qui était d'autant plus pesant qu'il se trouvait humecté par les pluies récentes qui ont sans doute déterminé cette chute.

D'autres furent tirés extraits sans avoir essayé de mal; mais le troisième, un pauvre journalier du nom de Tremblay, n'a pu être retiré en vie. Il paraît qu'indépendamment d'un temps précieux qu'il aurait perdu avant de constater sa disparition, il se trouvait enseveli à une profondeur telle, qu'il fallut plus de cinq heures de travail pour déblayer le sable qui le couvrait. Il était neuf heures et demie lorsqu'on a retrouvé son cadavre. Ce malheureux a laissé une femme et plusieurs enfants. La compagnie du chemin de fer va sans doute pourvoir à leur sort.

—D'après un recensement de la population de la Chine, fait par le gouvernement lui-même, le nombre des habitants de cet empire était de 193,050,060 en 1753, de 307,467,200 en 1792, et de 362,467,182 en 1812. Suivant cette progression, la population de la Chine s'éleverait maintenant à plus que 450,000,000.

—Aujourd'hui, à 2 heures, MM. Scott et Cie. vendront à leurs salles d'Encaen, un assortiment, étendu de marchandises sèches, d'automne et d'hiver.

M. G. B., Californie—Reçu \$4, pour deux années d'abonnement, allant au 15 janvier 1854.

J. R. GIROUX, Agent.

MARCHÉ BONSECOURS.

MONTRÉAL, 7 DÉC. 1852. PRIX DES DENREES.

Farine par quintal..... 10 04 11 8 Do d'avance do..... 9 0 0 Do de l'Inde..... 7 6 8 0

Volailles et Gibiers: Dindes (vieux) par couple..... 6 0 5 0 Oies..... 4 5 0 Canards..... 2 0 2 6 Poules..... 1 6 2 0 Poullets..... 1 8 2 0 Pigeons..... 0 10 1 3

Viandes: Bœuf par livre..... 0 13 0 5 Lard..... 0 4 0 6 Mouton par quartier..... 5 10 0 Agneau..... 1 3 3 0 Bœuf par 100 livres..... 27 6 10 0 Lard frais do..... 32 6 35 0 Morue fraîche par livre..... 0 0 4

Produits de la laiterie: Beurre frais par livre..... 1 0 1 1 Du saie do..... 0 10 0 Fromage..... 0 4 0 5

Légumes: Fèves américaines par minot..... 4 0 5 0 Du Canada do..... 5 0 5 6 Patates..... 1 3 1 6 Navets..... 2 0 2 6 Oignons do..... 3 6 5 0

Divers: Saindoux par livre..... 0 6 0 0 Œufs frais par douzaine..... 0 9 5 0

Pain: Pain bis..... 0 5 0 7 1 Pain blanc..... 0 6 0 8

Sucres: Sucre d'érable par livre..... 0 4 0 5 Miel..... 0 5 0 6

Fruits: Oranges par boîte..... 0 0 0 0 Pommes par quart..... 12 6 15 0

Naissances: A. Richmond, C. E., le 23 ult., la dame de M. J. Benoit de Livernois, une fille.

Mariages: A. St. Germain de Rimouski, le 22 ultimo, par Messire Tanguay, M. Majorie Côté, marchand du lieu, à Delle, C. Marie-Caroline, 22. fille de Pierre Gauvreau, éc., N. P., lieutenant-colonel de milice.

Le même jour, par le même, M. Joseph-Alexandre Gauvreau, marchand de Rimouski, à Delle, Eliza Bradley, fille de Samuel Bradley, éc., juge de paix.

Deces: En cette ville, le 2 courant, après une maladie de deux mois, Dlle. Adélaïde, Hudo dite Beaulieu, à l'âge de 60 ans.

En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 11 ans et 7 jours, Marie Joseph-Caroline, fille de M. Joseph-B. Giroux.

Compagnie Royale d'Assurance contre le feu et sur la vie.

Le Soussigné, Agent de la Compagnie ci-dessus, se fait un plaisir de solliciter l'attention du public sur les grands avantages à être retirés par ceux qui effectuent des Assurances sur la vie, d'après le SYSTÈME DES BONNES, avec le PREMIER DE JANVIER prochain; ce qui leur permettra de participer à tous les profits de l'Association pour les "cinq années finissant au 31 Décembre 1854."

9 Déc. H. L. ROUTH, 121

PROVINCE DU CANADA, CIRCUIT DE MONTRÉAL. Dans la Cour de Circuit.

Mardi, le trentième jour de Novembre, mil huit cent cinquante-deux.

PRESENT: M. le Juge McDowd, No. 2089. JOSEPH WARREN COLEMAN, Hôteleur, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal.

ROBERT MURRAY, Gentil-homme, demandant en son nom et au nom de son mari, et maintenant dans les Etats-Unis d'Amérique où son domicile est inconnu.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

LE ST. ORDONNÉ, sur la motion de J. O'NEILL, Esq., Ecuyer, fiscal, avocat du Demandeur, en tant qu'il appert par le rapport de Thomas O'Neill, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécutant dans le District de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pas de domicile en cette partie de la Province du Bas-Canada.

AVIS.

M. JOSEPH LEVEY prévient ses amis et le public, que l'ancien propriétaire de son ancien établissement de la Rue St. Paul, l'Objet de liquider ses affaires.

Il disposera aux termes les plus libéraux des effets qu'il a pu avoir, et se chargera encore de quelques Importations d'Europe pour Messieurs du Clergé.

Les circonstances dans lesquelles il se trouve ne lui permettant pas d'acquiescer de longs délais, il prie ceux qui lui sont endettés de venir régler au plus tôt.

M. Roy a ouvert son bureau, rue St. Gabriel, No. 25. E. R. FABRE et Cie. 120

NOUVELLE PUBLICATION. Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos Jours, PAR F. X. GARNEAU.

2e EDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE Complète en 3 Vols So. Prix: 7 60 le volume.

LES Souscripteurs à la première édition de cet ouvrage pourront réclamer la quatrième volume qui leur manque, Lundi 6 Déc. époque laquelle les Soussignés pourront le leur fournir.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE & CIVIL Pour l'Année 1853. NOUVEL ALMANACH DU BAS-CANADA, Aussi pour l'Année 1853.

A vendre chez E. R. FABRE et Cie. FROMAGE DE GRUYERE. TRES QUALITE, PRIX 18. 30. LA LIVRE.

A vendre chez E. R. FABRE et Cie. LEÇONS ELEMENTAIRES D'ASTRONOMIE, par M. Desdoutins, 1 beau vol. So.

ENTRETIENS SUR LA CHIMIE, et ses applications les plus utiles, suivis de notions de manipulation et d'analyse chimiques par M. Ducoin Girardin, 1 beau vol. So.

ENTRETIENS SUR LA PHYSIQUE, et ses applications les plus utiles, par M. Ducoin Girardin, 1 beau vol. So.

SURTOUS D'HIVER. A VENDRE A TRES BON MARCHÉ, AFIN DE DISPOSER DU FONDS D'HIVER.

LAVENDER, Marchand-Tailleur et Fournisseur General d'Habit, etc., pour l'Extérieur.

DESIRANT DISPOSER, cette Saison, de son FONDS DE MARCHANDISES D'HIVER, pour faire place à des achats considérables pour le Printemps prochain, OFFRE EN VENTE un assortiment très supérieur de SURTOUS D'HIVER en Draps Whiney, Gastor et Flot, à des Prix Très Réduits, pour Argent Comptant. Il a en main des surplus de SURTOUS CHESTERFIELD, en Drap de Gastor Noir et Brun, sur lesquels il attire l'attention de ceux qui en ont besoin.

Un Fonds Considérable et Varié de DRAPS SUPERFINS, CASHMIRE ET DOESKINS, SOIES, VELOURS ET SATINS, qu'il est prêt à confectionner dans le goût le plus Fashionable, aux prix les plus Réduits.

POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT. 6 Déc. M. PRÉVOST, N. P.

SUCCESSION DE T. S. SUTHERLAND. TRES ceux qui peuvent être ENDETTÉS à la succession ci-dessus sont requis de PAYER IMMEDIATEMENT leurs comptes, au Bureau de MM. ABBOTT et MOLSON, Avocats, N° 23 Petite Rue St. Jacques, parce que tous les comptes qui ne seront pas payés après le 10 décembre seront poursuivis.

ALEXR. MOLSON, } exécuteurs JOSEPH KNAPP, } testamentaires. 23 nov. e-117

AVIS. TOUTES personnes qui ont des RÉCLAMATIONS contre la succession de JACQUES-ALEXANDRE THAILLARD, éc., en son vivant, et de ses enfants, sont priées de venir se faire inscrire, au Bureau de MM. ABBOTT et MOLSON, Avocats, N° 23 Petite Rue St. Jacques, parce que tous les comptes qui ne seront pas payés après le 10 décembre seront poursuivis.

ALEXR. MOLSON, } exécuteurs JOSEPH KNAPP, } testamentaires. 23 nov. e-117

AVIS. TOUTES personnes qui ont des RÉCLAMATIONS contre la succession de JACQUES-ALEXANDRE THAILLARD, éc., en son vivant, et de ses enfants, sont priées de venir se faire inscrire, au Bureau de MM. ABBOTT et MOLSON, Avocats, N° 23 Petite Rue St. Jacques, parce que tous les comptes qui ne seront pas payés après le 10 décembre seront poursuivis.

ALEXR. MOLSON, } exécuteurs JOSEPH KNAPP, } testamentaires. 23 nov. e-117

AVIS. TOUTES personnes qui ont des RÉCLAMATIONS contre la succession de JACQUES-ALEXANDRE THAILLARD, éc., en son vivant, et de ses enfants, sont priées de venir se faire inscrire, au Bureau de MM. ABBOTT et MOLSON, Avocats, N° 23 Petite Rue St. Jacques, parce que tous les comptes qui ne seront pas payés après le 10 décembre seront poursuivis.

ALEXR. MOLSON, } exécuteurs JOSEPH KNAPP, } testamentaires. 23 nov. e-117

AVIS. TOUTES personnes qui ont des RÉCLAMATIONS contre la succession de JACQUES-ALEXANDRE THAILLARD, éc., en son vivant, et de ses enfants, sont priées de venir se faire inscrire, au Bureau de MM. ABBOTT et MOLSON, Avocats, N° 23 Petite Rue St. Jacques, parce que tous les comptes qui ne seront pas payés après le 10 décembre seront poursuivis.

ALEXR. MOLSON, } exécuteurs JOSEPH KNAPP, } testamentaires. 23 nov. e-117

AVIS. TOUTES personnes qui ont des RÉCLAMATIONS contre la succession de JACQUES-ALEXANDRE THAILLARD, éc., en son vivant, et de ses enfants, sont priées de venir se faire inscrire, au Bureau de MM. ABBOTT et MOLSON, Avocats, N° 23 Petite Rue St. Jacques, parce que tous les comptes qui ne seront pas payés après le 10 décembre seront poursuivis.

ALEXR. MOLSON, } exécuteurs JOSEPH KNAPP, } testamentaires. 23 nov. e-117

AVIS. TOUTES personnes qui ont des RÉCLAMATIONS contre la succession de JACQUES-ALEXANDRE THAILLARD, éc., en son vivant, et de ses enfants, sont priées de venir se faire inscrire, au Bureau de MM. ABBOTT et MOLSON, Avocats, N° 23 Petite Rue St. Jacques, parce que tous les comptes qui ne seront pas payés après le 10 décembre seront poursuivis.

ALEXR. MOLSON, } exécuteurs JOSEPH KNAPP, } testamentaires. 23 nov. e-117

AVIS. TOUTES personnes qui ont des RÉCLAMATIONS contre la succession de JACQUES-ALEXANDRE THAILLARD, éc., en son vivant, et de ses enfants, sont priées de venir

